

**ÉCONOMIE**

Trop de fautes de français au travail !

Selon une étude Ipsos pour le Projet Voltaire, trois employeurs sur quatre y sont confrontés au sein de leurs équipes. Des lacunes souvent rédhibitoires.

VICTOR TASSEL

LA MAÎTRISE du français paraît un minimum dans l'exercice de ses fonctions ou dans la recherche d'un travail. Et pourtant... Selon une étude Ipsos pour le Projet Voltaire, plate-forme qui propose du renforcement en ligne auprès de 2 500 entreprises, 76 % des employeurs disent être confrontés à des lacunes en français, à l'oral ou à l'écrit, au sein de leurs équipes !

« C'est un chiffre assez gigantesque, souligne Mélanie Viénot, présidente du Projet Voltaire. Le télétravail, après l'explosion des relations à distance ou des mails, a mis en lumière les déficits de certains salariés dans la maîtrise de la langue de Molière. Avant, vous passiez la tête dans le bureau d'un collègue pour lui dire quelque chose, mais cela se fait de moins en moins. »

Obstacle au recrutement

Des mails ou lettres de motivation bourrés de fautes d'orthographe ou de syntaxe, ou des difficultés à s'exprimer pendant une réunion ou un entretien d'embauche, se révèlent pourtant rédhibitoires pour nombre de directeurs de ressources humaines. Près de 80 % des employeurs écartent un candidat, ou rechignent à accorder une promotion professionnelle, si la personne peine à s'exprimer à l'écrit ou à

l'oral. « Forcément, quand on reçoit une candidature ou un mail d'un salarié avec des phrases difficiles à comprendre, cela ne nous engage pas à le recruter ou à lui faire confiance, résume Alain Brossard, directeur adjoint chargé du développement des compétences à l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA). Si quelqu'un veut évoluer et devenir manager dans la société mais écrit très mal, cela peut être compliqué. »

Si la maîtrise de la langue française a « toujours été un marqueur fort », selon Sandra Gallissot, avocate en droit du travail et ancienne DRH de grands groupes, elle a pris davantage d'importance ces dernières années. « Contrairement à ce que l'on pense, les salariés écrivent beaucoup plus aujourd'hui qu'avant, relève l'avocate. Il y a les mails, les textos, les rapports de techniciens qu'ils réalisent sur une tablette... Si vous n'êtes pas capable de faire trois phrases sans fautes, cela affecte la qualité de votre travail. »

Aux yeux de Mélanie Viénot, ce « relâchement » sur le français est notamment dû aux efforts fournis pour maîtriser une langue étrangère. « À l'heure de la mondialisation, on a souvent entendu que l'anglais allait être un atout pour obtenir un travail. Mais le français d'abord ! lance-t-elle.

Si les salariés écrivent ou parlent mal, cela peut affecter l'image de l'entreprise. »

Une question d'efficacité

D'ailleurs, l'étude révèle que 92 % des dirigeants estiment que la réputation de la société est « abîmée » par des carences d'expression ou des fautes d'orthographe. Pis, 77 % des employeurs interrogés estiment que cela affecte directement l'efficacité professionnelle. « Pour la simple et bonne raison que, pendant que votre cerveau cherche la meilleure tournure de phrase, vous n'êtes plus concentré sur votre tâche, ou bien moins à même de faire passer les idées que vous souhaitez exprimer, explique Mélanie Viénot. En clair, vous perdez du temps, et vous êtes de fait moins productif ! »

Pour éviter ce risque, l'UCPA a proposé un renforcement en langue française délivré par le Projet Voltaire à ses 2 000 salariés. Quatre cents d'entre eux ont effectué le parcours total, exclusivement en ligne et adapté au niveau de chacun après une évaluation. « Parmi nos valeurs, nous avons la responsabilité. Nous estimons qu'écrire correctement un mail à un collègue ou un responsable, c'est faire preuve de responsabilité, insiste Alain Brossard. Nous voulons créer une dynamique, et atténuer les lacunes de certains, sans les stigmatiser. »





**Contrairement
à ce que l'on pense,
les salariés écrivent
beaucoup plus
aujourd'hui qu'avant**

SANDRA GALLISSOT, AVOCATE
EN DROIT DU TRAVAIL



STOCK

92% des dirigeants interrogés estiment que la réputation de la société est « abimée » par des carences d'expression ou des fautes d'orthographe.

